

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 22 novembre 2018

	<u>POINT N°1</u>	<u>POINTS N°2 à N°12</u>
Nombre de membres en exercice	29	29
Nombre de membres présents :	19	20
Nombre de votants :	28	29

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN-QUÉNEC'H DU - Sylvie VIROLLE (à partir du point n°2) - MM. Laurent MOLEZ - Marcel JORET - Yann LE GUEN - Mme Florence BOULLET - M. Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - MM. Stéphane BONNEL - Patrick MALLET - Pierre HUCKERT - Mme Nathalie LECARDONNEL - M. René MARHEM - Mme Annie LIS - M. Bernard VINATIER.

ABSENTS EXCUSES : M. Patrice DUMAS

Mme Ghislaine MARZIN
M. Jean-Michel PÉNARD
Mme Sylvie VIROLLE (point n°1)
Mme Françoise LERAY
M. Aroun PAJANIRADJA
Mme Marie-Christine GARNIER
Mme Sonia GAMEROFF
M. Yves FERREY
Mme Nathalie BELLEC

SECRETARE DE SEANCE : Mme Gaëlle MESTRIES.

POUVOIRS : pouvoir de M. Patrice DUMAS à Mme Joëlle DY

pouvoir de Mme Ghislaine MARZIN à Mme Sylvie VIROLLE

pouvoir de M. Jean-Michel PÉNARD à M. Claude JAOUEN

pouvoir de Mme Françoise LERAY à M. Laurent TALLEC

pouvoir de M. Aroun PAJANIRADJA à Mme Florence BOULLET

pouvoir de Mme Marie-Christine GARNIER à Mme Marie-Edith MACÉ

pouvoir de Mme Sonia GAMEROFF à M. René MARHEM

pouvoir de M. Yves FERREY à M. Bernard VINATIER

pouvoir de Mme Nathalie BELLEC à Mme Annie LIS

1 - Syndicat Intercommunal d'assainissement collectif de la Flume et du Petit Bois - rapport annuel 2017

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel 2017 du Syndicat Intercommunal d'assainissement collectif de la Flume et du Petit Bois.

2 - Syndicat Départemental d'Energie (SDE 35) - rapport d'activités 2017

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2017 du SDE 35.

3 - Intercommunalité - modification des statuts concernant les compétences culture, GEMAPI et financement du contingent SDIS

Le Conseil municipal, par 28 voix « POUR » accepte les modifications du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, validées lors de sa réunion du 9 octobre 2018, relatives à la modification des statuts concernant les compétences culture, GEMAPI et financement du contingent SDIS et sollicite Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine pour arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

4 - Acquisition d'une parcelle par la Ville de Melesse au lieu-dit « Le Bas Bourg »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide l'acquisition d'une parcelle privée située au lieu-dit « Le Bas Bourg », cadastrée section AR 109 d'une superficie de 2555 m² pour un euro symbolique.

5 - Chemin de la biodiversité - convention d'occupation à titre précaire et révocable

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation à titre précaire et révocable afin de permettre le passage de randonneurs sur une partie d'une parcelle privée dans le secteur « de la Rinière ».

6 - Dénomination de la voie entre la rue « des Fontnelles » et la rue « de la Métairie »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la dénomination de la voie se trouvant entre la rue des Fontnelles et la rue de la Métairie » « Rue Pont de l'Amiral ».

7 - Dénomination de salles municipales

Le Conseil municipal, par 27 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS », accepte de renommer les diverses salles municipales comme suit :

- salle des géraniums : **salle CABU**
- salle du magnolia : **salle Olympe de Gouges**
- salle du chèvrefeuille : **salle Annie Fratellini**
- salle des bégonias : **salle Jacques Higelin**

8 - Personnel municipal - création d'un poste de contractuel de catégorie C

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide la création d'un poste d'adjoint administratif contractuel de catégorie C à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 12 mois, en qualité de chargé de communication/culture, afin de renforcer les services permanents.

9 - Personnel municipal - mise en œuvre de la participation pour la protection sociale complémentaire santé des agents

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide d'instaurer le principe d'une participation « protection sociale complémentaire santé » pour les agents municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2019.

10 - Personnel municipal - actualisation de la délibération relative à la détermination des ratios promus promouvables

Le Conseil municipal, par 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » fixe à 100 %, le taux de ratios d'avancement de grade à compter du 1^{er} janvier 2019 pour tous les grades de la collectivité.

11 - Conventions avec les associations sollicitées dans le cadre de la mise en œuvre des animations périscolaires pour les Nouveaux Rythmes Scolaires (NRS)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide les conventions passées avec les diverses associations pour assurer une partie des animations liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de l'année 2018-2019 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.

12 - Convention pour l'enlèvement des véhicules

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la convention relative à l'enlèvement des véhicules en stationnement abusif excédant 7 jours consécutifs sur la voie publique ainsi que pour l'enlèvement des véhicules épaves passée avec la Sarl dépannage GALIVEL de SAINT JOUAN DE L'ISLE.

Melesse, le 29 novembre 2018

Le Maire,

Claude JAOUEN